

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne

MSHB

sous tutelle des établissements et organismes :

Université de Rennes 2

Université de Rennes 1

Université de Bretagne Occidentale - UBO

Université de Bretagne Sud - UBS

École des Hautes Études en Santé Publique - EHESP

Télécom Bretagne

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Pascal GAILLARD, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération :	Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne
Acronyme de la fédération :	MSHB
Label demandé :	USR
N° actuel :	3549
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Christian LE BART
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Christian LE BART

Membres du comité d'experts

Président :	M. Pascal GAILLARD, Université de Toulouse-Jean Jaurès
Experts :	M. Jacques COMMAILLE, ENS Cachan
	M. Jean-Pierre DOZON, FMSH Paris
	M. Philippe MIROUX, Université de Toulouse-Jean Jaurès (représentant des ITA)
Déléguée scientifique représentante du HCERES :	
	M ^{me} Laurence TALAIRACH-VIELMAS
Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :	
	M ^{me} Nathalie BOURGOUNON, Université de Bretagne Sud
	M. Leszec BROGOWSKI, Université de Rennes 2
	M ^{me} Clarisse DAVID, CNRS
	M ^{me} Hamida DEMIRDACHE, CNRS-INSHS
	M. Paul FRIEDEL, Télécom Bretagne
	M. Pascal GENTE, Université de Bretagne Occidentale
	M. Claude LABIT, Université de Rennes 1
	M ^{me} Muriel REBOURG, Université de Bretagne Occidentale

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La MSHB a occupé jusqu'en 2013 une surface de locaux de 350 m², localisée sur le site de la gare. En 2014, la MSHB déménage dans les locaux de l'Université de Rennes 2 où elle occupe 330 m². En 2016, avec la livraison d'un bâtiment neuf elle occupera une surface de 1200 m² et bénéficiera de locaux de réunions, d'amphithéâtres et des possibilités d'activités de diffusion et de communication scientifiques. Ce sera pour la MSHB l'occasion de développer de nouveaux services : parmi eux, la mise en place d'une plateforme numérique.

Son programme scientifique s'articule autour de 4 pôles thématiques :

- Sociétés et santé ;
- Usages des TIC ;
- Mondes armoricains et atlantiques ;
- Gouvernance dans les institutions publiques et privées.

La MSHB est financée pour l'essentiel par les tutelles et par les collectivités locales (Région Bretagne et Rennes Métropole). La MSHB pilote un appel à projet bisannuel et dans ce cadre, a apporté son soutien à 68 projets entre janvier 2010 et juin 2015. L'importance du nombre de projets hors pôle essentiellement dans le domaine des arts et des lettres a conduit la MSHB à se positionner sur l'émergence d'un 5^{ème} pôle « Arts et création ».

La recherche soutenue à la MSH Bretagne s'inscrit ainsi dans les domaines d'innovation stratégiques de la Région Bretagne suivants :

- innovations sociétales et citoyennes pour une société ouverte et créative ;
- technologies pour la société numérique ;
- santé et bien-être pour une meilleure qualité de vie ;
- observation et ingénierie écologiques et énergétiques au service de l'environnement.

Les nombreux projets obtenus dans le cadre de la plateforme LOUSTIC (Laboratoire d'Observation des Usages des TIC) et les relations privilégiées avec le GIS M@rsouin confortent l'ancrage de la MSHB sur la question des usages des TIC. La MSHB est présente en appui d'événements scientifiques à caractère interdisciplinaire, ainsi que sur le terrain de la valorisation de la recherche. A titre d'exemple, nous pouvons citer le Salon Val'Ouest à Nantes en novembre 2014 ainsi que l'organisation des Amphis de Place Publique (25 conférences-débat organisées entre mai 2012 et juin 2014).

Dans le cadre du prochain contrat quinquennal, un rapprochement entre la MSH Ange Guépin et la MSH Bretagne est très sérieusement envisagé. Ce rapprochement s'inscrit dans le cadre de la nouvelle ComUE UBL (Université Bretagne Loire). La collaboration entre les 2 MSH est une nécessité au regard des évolutions institutionnelles (UBL). Elle existe déjà sur un certain nombre de terrains mais il convient de la renforcer et de l'institutionnaliser afin de positionner clairement les MSH dans le paysage en cours de constitution. Le comité d'experts encourage la création d'une structure fédérative de recherche qui servira à aider à ce rapprochement, et propose de lui confier un certain nombre d'outils et de dispositifs d'appui à la recherche, de la positionner sur des thèmes porteurs, en lien étroit avec les départements de recherche de l'UBL.

Equipe de direction

Directeur : M. Christian LE BART

Directrices-adjointes : M^{me} Françoise LEBORGNE-UGUEN et M^{me} Sylviane LLINARES

Secrétaire générale : M^{me} Valérie BLEUNVEN

Effectifs propres à la structure

14 personnes (techniciens, ingénieurs et autres personnels) : 7 à la MSH, 7 pour la plateforme LOUSTIC (5 statutaires, 9 contractuels).

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne (MSHB) poursuit son évolution et sa progression depuis 9 ans pour devenir une Unité de Service et de Recherche du CNRS, statut qui lui permet de pouvoir faire évoluer son offre de service dans un sens productif d'un point de vue scientifique. Nous pouvons noter en particulier sa fonction d'incubateur de projets qui a permis à de nombreux projets de bénéficier à la fois de ses financements mais aussi de ses services.

La MSHB a su évoluer dans son contenu en faisant vivre sa structuration scientifique et les pôles scientifiques la représentant. La comité d'experts a pu apprécier un appui particulier sur les infrastructures de recherches en humanités numériques et sur la plateforme technologique LOUSTIC.

Concernant son projet, les constats et les solutions apportées dans celui-ci sont pertinents, et en particulier le positionnement clair sur le terrain du numérique, la rerégionalisation de l'appel à projets de la MSHB et le « combat » contre le risque de « saupoudrage » financier.

La question de la coordination entre la MSHB et la MSH Ange-Guépin de Nantes reste cependant un point important qu'il faudra traiter.

Points forts et possibilités liées au contexte

La volonté de la MSHB de s'intégrer à la vie des GIS locaux est le signe d'une volonté de structuration. Les GIS vont ainsi profiter des services de la MSHB pour pouvoir augmenter leur efficacité et montrer par là la véritable plus-value de la présence de la MSHB dans la structuration de la politique scientifique de la recherche.

L'inscription de la MSHB dans un contexte régional impliqué dans les SHS lui a permis jusque-là, grâce à des pôles scientifiques pertinents par rapport à la région et à des aides économiques substantielles et répétées, de pouvoir s'épanouir et prospérer. Sa présence dans le CPER (le précédent et l'actuel) est une marque indéniable d'inscription durable dans le paysage régional.

La structuration en pôle et en thématiques, avec une action forte des groupes de travail à l'intérieur de ces thématiques, permet à la MSHB d'avoir une visibilité nationale importante sur des thématiques propres et originales (comme « Mondes Armoricaux et Atlantiques »).

Un des points forts de la MSHB se note dans son action sur les plateformes Humanités Numériques (à venir dans le prochain contrat) et sur la plateforme LOUSTIC, qui est génératrice d'une forte activité de recherche et d'expertise.

Points faibles et risques liés au contexte

Le risque majeur pour la MSHB est lié au contexte de création de la ComUE Bretagne-Pays de Loire. En effet, cette nouvelle ComUE intègre désormais 2 MSH (MSHB et la MSH Ange-Guépin de Nantes). La relation entre elles et le positionnement de chacune d'entre elle sur le périmètre de la COMUE pourrait aboutir à un affaiblissement important de la MSHB.

Par ailleurs, la MSHB n'est pas assez impliquée dans le dépôt de projets nationaux et internationaux (ANR ou H2020 par exemple), le risque majeur étant que son rôle structurant en soit affaibli. De façon concomitante, on constate sur la question du dépôt de projets une coopération trop peu active des unités de recherche liées à la MSHB et la MSHB elle-même.

Le déséquilibre entre l'engagement de Rennes 1 par rapport à celui de Rennes 2 (en particulier sur la mise à disposition de 2 postes) est grand. Or une MSH a pour vocation de mobiliser toutes les universités présentes localement. La question mérite d'autant plus d'être posée que la non réunion de Rennes 1 et Rennes 2 dans la nouvelle ComUE va certainement peser sur le fonctionnement de la MSHB.

Enfin, il subsiste un point faible à propos du financement de fonctionnement qui est globalement faible (350k€) et composé de contributions très inégales selon les tutelles. Dans ces contributions, les crédits de la région restent suspendus à des décisions politiques pouvant varier d'une année sur l'autre ne permettant pas une pérennité suffisante de certains postes, et donc de la politique scientifique de la MSHB, qui devrait être indépendante de ces aléas.

Recommandations

La MSHB, comme elle l'a suggéré, va devoir dans un premier temps procéder au rapprochement nécessaire avec la MSH Ange-Guépin de Nantes. Une connaissance parfaite des actions des uns et des autres est indispensable. Toutes deux devront redéfinir les domaines de compétences respectifs et un mode de gouvernance commun : il sera certainement très difficile de proposer des visées cohérentes entre deux MSH jusque-là indépendantes.

La MSHB doit également pouvoir mettre en place une politique scientifique coordonnée avec la MSH de Nantes dans la fédération envisagée et au niveau des pôles et des thématiques, afin de garder l'efficacité de chacune des MSH. Sur certaines thématiques, cela peut passer par des appels à projet communs avec un co-financement des projets.

La MSHB doit mettre en place une politique budgétaire qui stabilise autant que possible les sources de financement et les moyens en RH requis pour assurer sa stabilisation d'une part et son bon développement d'autre part. Elle doit également proposer une stabilisation des postes sur financement propre avec une affectation spécifique de ces postes à la MSHB. Elle doit pour cela s'appuyer plus sur l'ensemble de ses partenaires, y compris le CNRS.